



INFORMATION TRAVAUX

CAMPING

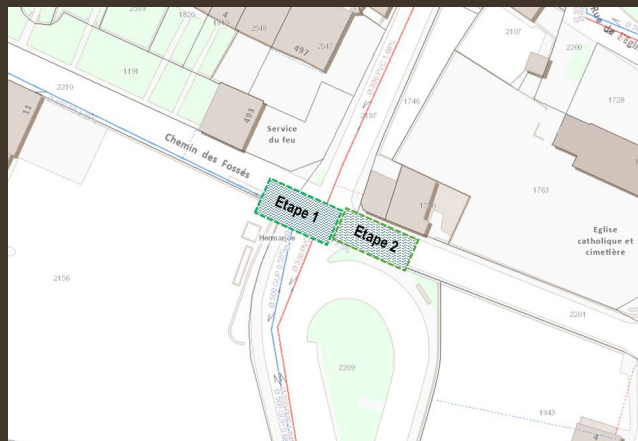
Afin d'améliorer les prestations du camping mais également pour des raisons d'hygiène, de sécurité et de propreté évidentes, la commune d'Hermance a décidé d'installer une borne de vidange pour les eaux usées de caravanes et camping-cars. L'évacuation de cette borne sera connectée au réseau d'eaux usées gravitaires à proximité de cet endroit, juste avant la fosse de pompage relevant ces eaux vers l'exutoire sur la route d'Hermance.



CHEMIN DES FOSSÉS / CRÊT-DE-LA-TOUR

Dans le cadre des entretiens constructifs sur son réseau d'assainissement, la commune d'Hermance a décidé de réhabiliter les collecteurs d'eaux pluviales sur le chemin des Fossés.

Après visionnage des passages caméra sur ce secteur, il ressort que la partie amont traversant la route d'Hermance doit être reconstruite car son état et sa section ne permet pas un chemisage de la canalisation. En revanche, la partie aval sera rénovée grâce à un chemisage évitant ainsi la creuse d'une fouille sur la longueur du chemin.



L'étape 1 sera réalisée du 24 au 28 février.

La circulation sera alternée sur la route d'Hermance.

L'étape 2 sera réalisée du 3 au 7 mars.

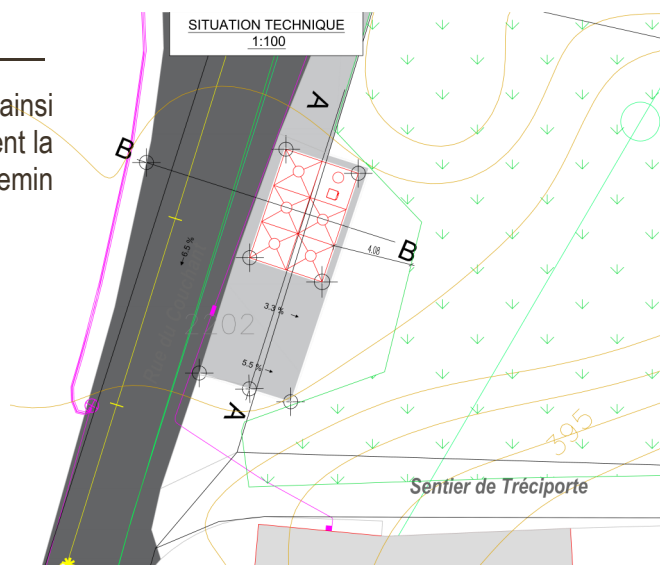
La circulation sera limitée sur le bas du Crêt de la Tour et une déviation sera assurée par la rue de l'Eglise.

CHEMIN DU COUCHANT

Enfin, l'étude sur la gestion des déchets de la commune d'Hermance ainsi que la résolution du Conseil municipal du 18 février 2023 recommandent la création de plusieurs écopoints sur la commune, dont un situé au chemin du Couchant.

Les travaux seront réalisés du 10 au 20 mars prochain.

La circulation sera assurée en tout temps.



Nous vous remercions pour votre compréhension.